SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES –TRIPLEVILLE – VERDES – CHARSONVILLE-OUZOUER LE MARCHE

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de BLOIS
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

==========

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux , le 12 décembre à dix huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 6 décembre 2022
Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA
Présents : Bernard ESPUGNA, Jean-Charles GAUCHERON, Bruno VIVIER, Franck POINTEAU, Gérard GOUDEAU, Jean-Paul BEDIOU, Christian ROUBALAY, Christine VEUILLE, Jérôme SEJOURNE, Sylvaine GENDRAULT

Absent excusé, Monsieur Philippe POITOU ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard GOUDEAU

ANNULE ET REMPLACE

Délibération 2
Objet : Autorisation d'engagements des dépenses d'investissement 2023

Monsieur le Président informe le Conseil syndical de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que *« jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation précise le montant et l'affectation des crédits »* tenant compte des informations fournies par la Perception de Vendôme :

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2022 :
(hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt » et 001

582.374,98 euros x 25% = 145.593.50 euros

Répartition des crédits dans les chapitres – année 2023 dans la limite de 145.593,50 euros

Chapitre 20
Compte 203 11.500,00 euros

Chapitre 21
Compte 2158 34.093.50 euros

2022.22

Chapitre 23
Compte 2315 100.000 euros

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE

Les propositions de Monsieur le Président dans les conditions exposées ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 13 décembre 2022

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Le Président,
Bernard ESPUGNA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU
PRENOUVELLON
MEMBROLLES - TRIPLEVILLE
CHARBONVILLE - VERCES
OUZOUER LE MARCHÉ
Mairie de PRENOUVELLON
41240 BEAUCE LA ROMAINE